



Le 19 décembre 2025

Patrick Lahaie

Secrétaire général associé aux relations avec les Premières Nations et les Inuits

905, avenue Honoré-Mercier, 1<sup>er</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5M6

Caroline Quach-Thanh

Sous-ministre adjointe et Directrice nationale de santé publique

1075, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1S 2M1

**Objet : Création d'un groupe de travail concernant l'eau potable au Nunavik**

Monsieur Lahaie, Madame Quach-Thanh,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a été créé en vertu du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Il est le forum officiel des gouvernements responsables de l'élaboration des lois, des règlements et des politiques concernant la protection de l'environnement et du milieu social dans le territoire régi par la CBJNQ et situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle. En vertu de l'article 23.5.26 de la CBJNQ, le CCEK doit étudier les procédures relatives à l'utilisation des terres qui pourraient toucher aux droits des Inuit, Cris et Naskapis établis en vertu du chapitre 24 et propose les modifications éventuelles aux gouvernements responsables. En vertu de l'article 23.5.28, il émet également des avis sur des questions d'importance majeure dans la région.

Plusieurs communautés et ménages au Nunavik sont confrontés à des systèmes d'approvisionnement en eau vieillissant et peu fiables ainsi qu'à des infrastructures défectueuses. Cela représente un risque sérieux pour la santé publique. L'accès fiable à de l'eau potable est essentiel à la vie, à la santé et au bien-être des individus et des communautés. Comme mentionné en préambule de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, l'eau est indispensable à la vie et chacun doit pouvoir accéder à une eau dont la qualité et la quantité permettent de satisfaire ses besoins essentiels. À l'heure actuelle, ces conditions ne sont pas atteintes au Nunavik.

Le CCEK s'inquiète des enjeux concernant l'accès à l'eau potable dans les communautés du Nunavik depuis des décennies. En 1999, une commission conjointe entre le Bureau d'audience publique sur l'environnement

Secrétariat du CCEK

C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Tél. : 819-964-2961, poste. 2287

Courriel : bpatenaude@krg.ca

(BAPE) et le CCEK avait été créée pour s'assurer que les consultations menées sur la question de la gestion de l'eau au Québec considèrent adéquatement les spécificités du Nunavik. Déjà à l'époque, le rapport de la commission conjointe soulignait que « l'approvisionnement en eau potable représente un enjeu important pour les communautés inuites »<sup>1</sup>. Presque deux décennies plus tard, l'importance et la sévérité des problèmes d'accès à l'eau potable demeurent inchangées. Les reportages s'accumulent concernant des écoles qui doivent fermer parce qu'elles manquent d'eau<sup>2</sup>, d'enjeux de CLSC incapables de répondre aux normes d'hygiène de base<sup>3</sup> ou de transmission de maladies infectieuses dans les communautés à cause de l'incapacité d'avoir un accès stable à de l'eau potable<sup>4</sup>. Plus tôt cette année, la communauté de Puvirnituq a dû déclarer un état d'urgence pour faire face à la pénurie d'eau causée entre autres par le gel de leur conduite d'amenée d'eau. Des patients de l'hôpital et des résidents du centre de soins longue durée ont dû être évacués à Montréal en réponse à cet enjeu<sup>5</sup>.

Lors de sa 185<sup>e</sup> réunion, tenue à Kuujuaaraapik les 24 et 25 septembre dernier, le CCEK a reçu l'équipe des travaux publics municipaux de l'Administration régionale Kativik (ARK), qui ont présenté leur politique de gestion d'eau potable et les ressources nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau potable au Nunavik. La présentation a permis de souligner la complexité de la gestion de l'eau dans la région, où les particularités de chaque village nordique nécessitent une approche adaptée et des solutions faites sur mesure.

Le CCEK a aussi publié dans les derniers mois sur un portrait de la gouvernance de l'eau dans la région<sup>6</sup>. Ce document met en lumière la multiplicité des intervenants et des cadres réglementaires et législatifs qui sont mobilisés pour gérer l'eau potable au Nunavik, et la complexité qui en résulte. Dans ce contexte, le CCEK croit nécessaire de créer un espace de discussion et d'échange entre les instances impliquées visant à identifier des solutions durables pour que les Nunavimmiut aient un accès fiable à de l'eau potable en quantité et en qualité suffisante pour répondre minimalement à leurs besoins de base, et ce, de façon fiable. Le CCEK recommande donc la création d'un groupe de travail composé de tous les intervenants qui doivent agir sur les questions d'eau potable au Nunavik, et dont le mandat serait d'identifier les principaux obstacles à l'accès à l'eau potable au Nunavik, mais aussi et surtout, d'identifier les solutions adaptées pour répondre à cet enjeu.

---

<sup>1</sup> BAPE, 2000. L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur, Tome I. Rapport de la commission sur la gestion de l'eau au Nunavik. Bibliothèque nationale du Québec, 933 pages.

<sup>2</sup> <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/lack-of-clean-water-nunavik-impact-on-schools-1.6599534>

<sup>3</sup> <https://nunatsiaq.com/stories/article/water-shortages-at-inukjuak-clinic-compromise-quality-of-care-quebec-ombudsman/>

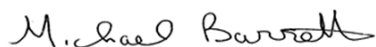
<sup>4</sup> <https://www.cbc.ca/news/canada/north/puvirnituq-water-frozen-pipe-illness-1.7535826>

<sup>5</sup> Nunatsiaq, 18 mai 2025. Puvirnituq declares state of emergency over water shortage  
<https://nunatsiaq.com/stories/article/puvirnituq-declares-state-of-emergency-over-water-shortage/>

<sup>6</sup> [QuiFaitQuoiNunavik\\_FR.pdf](#)

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette recommandation, émise en vertu des articles 23.5.26 et 23.5.28 de la CBJNQ. Le CCEK souhaiterait être informé des démarches qui seront entreprises afin d'y répondre.

Meilleures salutations,



Michael Barrett  
Président, CCEK

c.c :

Frédéric Guay, Administrateur provincial du Chapitre 23 de la CBJNQ